

REUSSIR
AU LYCÉE



LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION
AUX ÉLÈVES DE SECONDE ET À
LEUR FAMILLE



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE 2NDE

- Le lycée offre les conditions optimales à la motivation et à la réussite scolaire. Cela passe par le respect de règles élémentaires.
- Chaque élève doit détenir un **agenda papier** (l'ENT et Pronote ne sont que des supports).
- Chaque élève doit **avoir son matériel pour travailler** sans quoi il peut être sanctionné (y compris **la blouse, obligatoire en sciences**).
- La Région fournit un ordinateur à chaque lycéen :
 - L'utilisation de l'ordinateur est laissée à l'appréciation de chaque enseignant qui peut l'autoriser dans ses cours de manière régulière, ponctuelle ou l'interdire.
 - Pour obtenir **Lordi Région**, les élèves doivent venir avec le contrat complété et signé en deux exemplaires et sa CNI.
- Chaque élève doit **se rendre au self**, avec sa **carte Région**, **sur le créneau** précisé dans la pause méridienne afin de ne pas créer de file d'attente (voir EDT).
- Les **casiers** ne sont pas attribués. Ils doivent donc être libérés tous les soirs, faute de quoi la Vie scolaire les vide de manière aléatoire.

LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE 2NDE

Les efforts essentiels à fournir en 2nde (dans toutes les matières)

- La 2^{nde} générale et technologique est une classe sans examen mais pas sans enjeux.
 - Assiduité nécessaire, obligation de justifier les absences. (Le carnet de correspondance est donné pour 3 ans).
 - Rattrapage des évaluations : si absence, une Absence équivalent zéro apparaîtra dans la moyenne qui sera annulé lors du rattrapage.
- ⇒ **UN TRAVAIL RÉGULIER, AU LYCÉE ET À LA MAISON, EST LA CLÉ DE LA RÉUSSITE.**

L'ENT et Pronote

- Codes ENT : Les parents et les élèves passent par l'ENT pour se connecter à Pronote. Les codes sont identiques d'année en année.
- S'adresser au secrétariat des élèves pour une éventuelle ré activation ou pour les familles et élèves qui n'en ont pas.
- Pronote : absence, retard, notes, sanctions,
- ENT : cahier de texte, messagerie pour contacter les enseignants.

<https://lucie-aubrac-sommieres.mon-ent-occitanie.fr/>

LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE 2NDE

■ PAP, PPS, PAI:

- Pour les élèves qui étaient déjà dans l'établissement : Les PAP sont reconduits par le professeur principal.
- Pour les élèves entrant dans l'établissement : Les familles transmettent les bilans au PP pour établir le PAP. Il convient donc de prendre contact RAPIDEMENT.

■ Présence d'une infirmière scolaire à temps plein sur l'établissement, ne pas hésiter à la contacter en cas de problème.

■ **Soutien aux élèves volontaires** : aide aux élèves en difficulté : mise en place en fonction des besoins d'ateliers de soutien, rencontres orientation...

■ **Usage du téléphone portable (bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2026)**

Le téléphone portable doit être rangé dans la **pochette prévue**, de l'entrée du lycée à la sortie, de même que les écouteurs et les objets connectés. Seule exception sur le temps méridien, de 11h30 à 12h30 ou de 12h30 à 13h30 selon les emplois du temps.

■ Jamais d'utilisation dans les bâtiments.

■ Des journées, des semaines entièrement déconnectées seront organisées dans l'année scolaire.

LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE 2NDE

- **Sécurité** : (alarmes, mesures de sécurité : exercices d'évacuation et de confinement en cours d'année...)

En cas de problèmes

- Si vous rencontrez des difficultés de compréhension, d'organisation, de méthodologie, tournez-vous vers **l'enseignant concerné** ou le **professeur principal** sans attendre.
- Si vous rencontrez des difficultés plus personnelles ou familiales, tournez-vous vers le **professeur principal**, les **CPE** ou **l'infirmière scolaire**.



L'ORIENTATION EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- Pour bien accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
 - Un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en terminale.
 - Des professeurs principaux ou professeurs référents en 2^{nde}, 1^{ère} et terminale
 - Des **enseignements communs**, des **enseignements de spécialité** et la possibilité de choisir des **enseignements optionnels**.
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
 - Les lycéens bénéficient **d'enseignements communs à tous**, qui garantissent l'acquisition d'une culture commune et favorisent la réussite de chacun.
 - Les lycéens choisissent **des enseignements de spécialité**.

ACCOMPAGNER VERS LA REUSSITE

■ Test de positionnement : **A partir du 8 septembre 2026**

- En tout début d'année scolaire, chaque élève passe un **test de positionnement** en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.
- Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève. **Une réunion de remise des résultats aura lieu d'ici les vacances de Toussaint** (mardi 13 octobre 2026).

■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation (AP orientation) :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études.
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale, sa série s'il envisage une 1^{re} technologique ou sa voie professionnelle s'il envisage une réorientation.

LE DROIT À L'ERREUR

- Ce dispositif permet à l'élève de seconde de demande un changement de voie ou de filière, **avant les vacances de Toussaint**, s'il se rend compte que celle qu'il a choisie ne lui convient pas.
- Cette procédure, encadrée par le professeur principal de l'élève, le CPE et par le psychologue de l'Éducation nationale de l'établissement, permet d'accompagner l'élève dans la définition de son projet de formation.
- Il peut ainsi formuler un nouveau vœu de manière à changer de formation, selon les places restées disponibles.

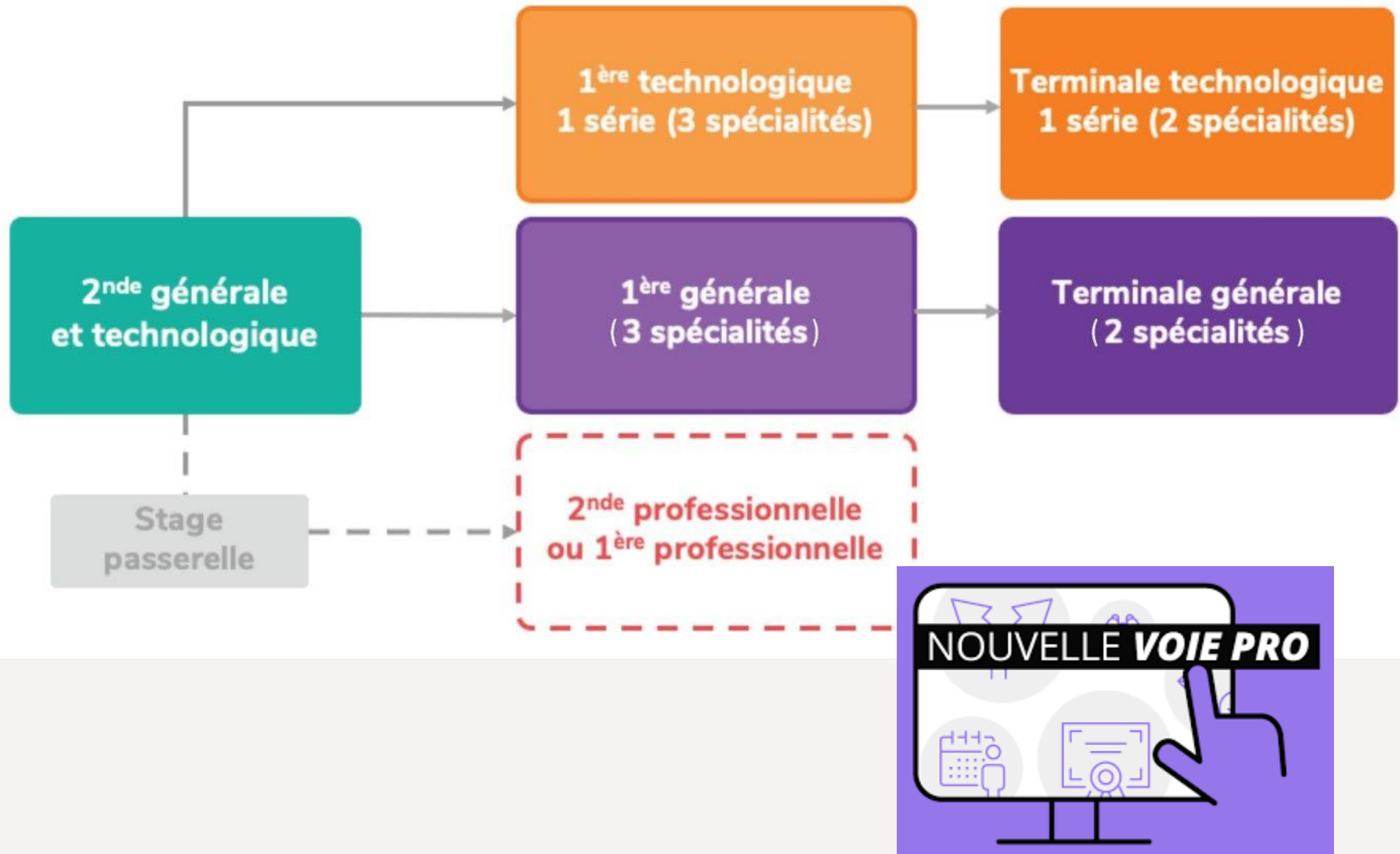
CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- **Dès le début de l'année de seconde**, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Au lycée Lucie Aubrac, une **progression commune** des séances d'AP Orientation, faites par les professeurs principaux et ce pour tous les élèves.
- **Un oral** = un bilan **de fin d'année** pour chaque élève de 2^{nde} , pour leur permettre de synthétiser, verbaliser ce projet d'orientation.
- Un **stage en juin** pour les élèves de seconde générale et technologique (si celui-ci est maintenu).

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/un-stage-en-juin-pour-les-eleves-de-seconde-generale-et-technologique-380196>

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/articles/stage-de-seconde>

S'ORIENTER APRÈS LA SECONDE



LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNELLE

- Pour la **voie générale**, fin du 1^{er} semestre, chaque élève devra indiquer 3 **enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de Première.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au deuxième semestre après discussion avec l'équipe éducative. **La décision définitive appartient au lycée d'accueil.**
- Pour la **voie professionnelle**, dans le cadre d'une réorientation vers la classe de Seconde ou d'une passerelle vers la classe de Première, l'élève doit déterminer les filières qui peuvent lui convenir, étant entendu que les places disponibles sont très limitées. **La décision définitive appartient au lycée d'accueil.**

À LA FIN DU 1^{ER} SEMESTRE EN SECONDE

- Avant les vacances de fin d'année, chaque lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialités qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du 1er semestre, sur **Educonnect**, chaque élève devra formuler des **souhaits provisoires d'orientation** qui seront étudiés par le conseil de classe au mois de janvier. Les familles doivent veiller à disposer de leurs codes qui sont les mêmes que ceux du collège. En cas de perte ou d'oubli, contacter sans tarder le Secrétariat.
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève, de ses résultats et de son projet d'orientation. Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du 2^{ème} semestre, à l'orientation définitive.

CONSEILS POUR S'ORIENTER APRÈS LA SECONDE

Se renseigner...

- prendre rendez-vous avec **la PsyEN** : **Mme Benintende** sera présente tous les lundis et vendredis. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Vie scolaire.
- Aller aux **Journées Portes Ouvertes des établissements**,
aux **salons de l'orientation**, de l'étudiant. *Les dates sont mises à jour le plus régulièrement possible sur le site du lycée.*
à la **JPO du lycée Lucie Aubrac le 6 mars 2027.**
au **Forum des métiers et de la formation** qui sera proposé aux élèves de 2^{nde}, au lycée le **19 mars 2027.**

DES SITES UTILES À CONSULTER

■ Le site du lycée

<https://lucie-aubrac-sommieres.mon-ent-occitanie.fr/>

■ Horizons21^e

<https://www.onisep.fr/horizons21>

■ La plateforme Avenir(s) de l'ONISEP

« Pour les parents »

<https://www.onisep.fr/avenir-s/s-informer-sur-l-orientation>

■ Parcoursup :

<https://www.parcoursup.gouv.fr/>

■ Le CIO de Nîmes : ouvert sur rendez-vous au 04 49 05 80 80.

125 Rue de l'Hostellerie, bâtiment Via Experts

30900 Nîmes

Interphone : #1 sonnerie

Mail : ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Padlet CIO de Nîmes pour les élèves de 2de

<https://padlet.com/cionimes/padlet-cio-de-n-mes-pour-les-l-ves-de-2de-hxj26syp6v0g6fl7>



LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

COMPOSITION DE LA NOTE DU BAC

REUSSIR
AU LYCÉE

OBJECTIFS

Évaluer les connaissances et les compétences
de tous les élèves

en français

en mathématiques

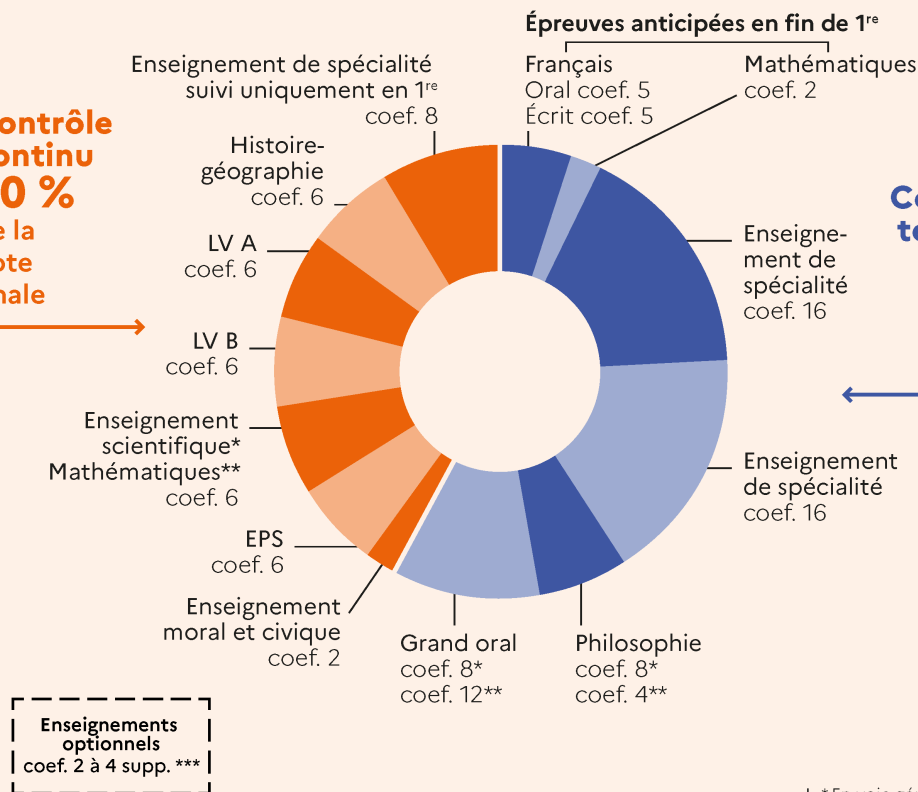
Intégrer les résultats au dossier Parcoursup

parcoursup

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

**Contrôle
continu
40 %
de la
note
finale**

**Contrôle
terminal
60 %
de la
note
finale**



MENESR - Septembre 2025

* En voie générale
** En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement
une année, 4 si suivi
en 1^{re} et terminale



DATES A RETENIR

DATES A RETENIR

- **Début octobre 2026** : élection des représentants des parents via Pronote.
- **Mardi 13 octobre 2026**, réunion de remise des résultats des tests de positionnement de 2^{nde}.
- **Avant fin octobre**: le droit à l'erreur pour se réorienter.
- **Décembre 2026**: vœux provisoires sur Educonnect.
Jeudi 3 décembre Réunion d'information orientation le 3 décembre
- **Mi-janvier**: conseils de classes, avis provisoires d'orientation.
- **Fin janvier/début février 2027**: remise des bulletins.
- **Samedi 6 mars 2027**: JPO du lycée Lucie Aubrac.
- **Vendredi 19 mars 2027** : forum des métiers et de la formation.
- **Mai 2027**: vœux définitifs sur Educonnect.
- **Semaine du 10 au 14 mai 2027**: mini oral sur l'orientation.
- **Fin mai-début juin**: fin du second semestre.
- **Début juin**: conseils de classe, avis définitifs.
- **Deuxième quinzaine de juin 2027**: stages en entreprises (*ne pas tarder pour chercher un stage car tous les élèves de 2^{nde} au niveau national devront en trouver un aux mêmes dates s'il est maintenu*).



**A CONSULTER
RÉGULIÈREMENT**

À CONSULTER RÉGULIÈREMENT

L'ENT :

- Pour le travail à faire : sur le **cahier de texte** de l'ENT (pas sur Pronote) pour les cours et les devoirs.
- **Communication** avec les enseignants (messaging, carnet de correspondance...).

PRONOTE :

- Pour le suivi des **notes, absences, retard, sanctions...**

LE SITE DU LYCÉE : [HTTPS://LUCIE-AUBRAC-SOMMIERES.MON-ENT-OCCITANIE.FR/](https://lucie-aubrac-sommieres.mon-ent-occitanie.fr/)

- **Actualités** : informations importantes liées à la vie de l'établissement.
- **Orientation** : informations en lien avec le parcours Avenir de l'élève, l'orientation, le grand Oral...

RÉUSSIR
AU LYCÉE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*